

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 septembre 2015

2^{ème} **Commission** - N° CP-2015-8-2-9

Service instructeur

Service du Développement Economique

Service consulté

**LA NEF DES SCIENCES
FETE DE LA SCIENCE 2015**

Résumé : Dans le cadre du soutien aux manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, pour l'organisation de la Fête de la Science du 7 au 11 octobre 2015.

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, sollicite le soutien du Département pour l'organisation de la Fête de la Science qui aura lieu du 7 au 11 octobre 2015.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

L'évènement phare est l'installation du village des sciences au campus Fonderie de l'Université de Haute-Alsace à MULHOUSE. Fondée officiellement par décret du 8 octobre 1975, l'Université de Haute-Alsace fête en 2015 ses 40 ans au service de la formation et de la recherche. A l'occasion de la Fête de la Science, elle souhaite mettre en avant ses thématiques d'excellence : la mobilité, les matériaux et les risques.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 2015 « l'Année internationale de la lumière et des technologies fondées sur la lumière ». La Nef des Sciences souhaite également mettre en avant cette thématique.

Le budget prévisionnel, joint en annexe 1, s'élève à 54 295 €, le Département étant sollicité à hauteur de 3 500 €.

Pour mémoire, pour les éditions 2004 à 2014, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour la promotion de la culture scientifique et technique, il est proposé d'allouer une aide de 3 000 € au titre de 2015.

Par contre, pour 2016, étant donné le contexte financier contraint auquel le Département est confronté, il est proposé de ne pas renouveler notre soutien à cette manifestation. La Nef des Sciences en sera informée par courrier dès cette année.

Pour 2015, les crédits nécessaires, soit 3 000 €, ont été inscrits au BP 2015 – Programme 725 – Enseignement Supérieur et Recherche.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science du 7 au 11 octobre 2015,
- de prélever les crédits sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN